

PUBLICATION IMMÉDIATE

UNE OCCASION RÊVÉE DE CONSOLIDER ET DE DÉVELOPPER L'INDUSTRIE ÉOLIENNE GASPÉSIENNE

Gaspé, le 29 juin 2005 – M. Bertrand Berger, président de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, se réjouit que le gouvernement du Québec décide d'avoir recours davantage à l'énergie éolienne. Cependant, il demande qu'on consolide et même qu'on développe dans sa région les industries naissantes du secteur éolien « Je comprends que la Gaspésie-Les Îles et la MRC de Matane ne puissent avoir tous les parcs d'éoliennes que le Québec comptera éventuellement sur son territoire, une telle situation serait insensée. Cependant, je verrais mal qu'on aille fabriquer ailleurs ce que les usines gaspésiennes et matanaises s'appêtent à fabriquer pour les premiers 1 000 MW d'énergie éolienne et, même, j'aimerais que ces 2 000 MW supplémentaires soient l'occasion de développer encore plus la filière éolienne sur le territoire. »

M. Berger déclare que nous verrons, lors du prochain appel d'offres, si le Premier Ministre est sérieux dans son désir de consolider la base industrielle dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. « Les prochaines soumissions devraient comporter le recours à encore plus d'équipement en provenance de la région désignée de façon à développer tous les aspects de la filière. Si on leur en donne la possibilité, les entreprises naissantes sauront s'adapter et répondre aux besoins des prochains 2 000 MW. Cependant, les préoccupations liées à la sécurité énergétique du Québec ne devraient pas entraîner de précipitation dans ce dossier. Sinon, les régions seront privées de tous les bénéfices de la mise sur pied d'une véritable industrie éolienne. »

Et M. Berger de rappeler que les conditions du premier appel d'offres avaient été déterminées en fonction de faire naître une industrie éolienne forte pour tout le Québec en investissant dans les territoires de la Gaspésie et des Îles, ainsi que dans la MRC de Matane. « Depuis 1998 que la région mise sur l'éolien pour diversifier son économie, le gouvernement ouvre la possibilité de concrétiser cette nouvelle vocation. »

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président
Conférence régionale des élu(e)s de la
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
Tél. : (418) 788-2923 ou 392-9950

Renseignements :

Mme Louise Langevin
Consultante en communication
Tél. : 418-368-6771 ou sans frais 1 800-463-
6178, poste 7